Rapport public Parcoursup session 2025

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Bordeaux (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de Bordeaux - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21272)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Bordeaux - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21272)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	128	18	9	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Bordeaux - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21272)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	37	5	4	2	40 %
			Masculin	91	13	5	3	60 %
			Total	**128**	**18**	**9**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de Bordeaux - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21272)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	1	0	0	0 %
				Sans mention	39	3	1	0	0 %
				AB	21	6	3	2	100 %
				B	9	0	0	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	**73**	**10**	**4**	**2**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	21	3	2	0	0 %
				AB	14	2	1	1	100 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	**37**	**5**	**3**	**1**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	8	2	2	2	100 %
				AB	7	0	0	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	**16**	**2**	**2**	**2**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	**2**	**1**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Bordeaux - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21272)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	68	9	6	3	60 %
			En réorientation	34	5	1	1	20 %
			Non scolarisés	19	3	2	1	20 %
			Scolarité étrangère	3	1	0	0	0 %
			Autres	4	0	0	0	0 %
			Total	**128**	**18**	**9**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Bordeaux - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (21272)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

CREPS Bordeaux-Aquitaine - antenne de Soustons - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (27153)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS Bordeaux-Aquitaine - antenne de Soustons - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (27153)	Jury par défaut	Tous les candidats	2	103	13	8	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS Bordeaux-Aquitaine - antenne de Soustons - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (27153)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	35	6	5	1	50 %
			Masculin	68	7	3	1	50 %
			Total	**103**	**13**	**8**	**2**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS Bordeaux-Aquitaine - antenne de Soustons - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (27153)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	34	3	1	0	0 %
				AB	13	3	1	0	0 %
				B	8	1	1	1	100 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	**57**	**7**	**3**	**1**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	18	2	2	0	
				AB	10	1	1	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	**30**	**3**	**3**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	9	3	2	1	100 %
				AB	7	0	0	0	0 %
				Total	**16**	**3**	**2**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS Bordeaux-Aquitaine - antenne de Soustons - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (27153)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	56	8	5	0	0 %
			En réorientation	25	3	1	1	50 %
			Non scolarisés	15	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	6	1	1	1	50 %
			Total	**103**	**13**	**8**	**2**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé et sélectionné le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé et sélectionné le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS Bordeaux-Aquitaine - antenne de Soustons - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (27153)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	Bulletin de 1ère et de terminale.	Important
	Notes d'EPS	Bulletin de 1ère et de terminale / résultat de la dernière classe fréquentée.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle ou dans l'expression écrite.	Appréciation des professeurs et du conseil de classe à partir des bulletins de scolarités.	Très important
	Qualité de l'expression orale	Appréciation des professeurs et du conseil de classe à partir des bulletins de scolarités. Entretien de sélection.	Essentiel
	Méthode de travail	Champ « méthode de travail » de la fiche avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champ « autonomie » de la fiche avenir. Entretien de sélection.	Essentiel
	Implication Capacité à s'investir, à s'impliquer au sein d'une équipe.	Appréciation des professeurs et du conseil de classe à partir des bulletins de scolarités. Champ « capacité à s'investir » de la fiche avenir. Entretien de sélection.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet professionnel. Connaissance formation et anticipation alternance.	Lettre de motivation. Entretien de sélection.	Essentiel
	Maîtrise des exigences de la formation	Rubrique « activités et centres intérêts » Dossier établissement. Entretien de sélection.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique personnelle d’une ou plusieurs disciplines sportives Pratique sportive dans un club	Rubrique « activités et centres intérêts ». Dossier établissement. Entretien de sélection.	Essentiel
	Engagement citoyen	Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir. Entretien de sélection.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il n'y a pas de critère éliminatoire, en dehors des modalités d'examen des voeux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Pour rappel, la formation n'est accessible que sous les conditions d'obtention des exigences préalables requises afin de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN) :

Le/la candidat(e) doit :

- Être titulaire de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue ;
- Produire un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation, à l' accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis et à la pratique et l'encadrement des activités aquatiques et de la natation. (Certificat médical type).

Le certificat médical est daté de moins de trois mois au jour du déroulement de test préalable. Il est daté de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

- Être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis.
- Fournir une attestation de **400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes** (validée en compétition officielle ou validée par un professionnel en possession de son diplôme de Maître-Nageur-Sauveteur). *Les sportifs de haut niveau ou personnes titulaires du « Pass'sport de l'eau » et d'un " Pass'compétition » sont exemptés de l'attestation de 400m et doivent transmettre le justificatif correspondant à leur statut.*

- **Avoir satisfait aux épreuves de sélections basées sur les critères suivants :**

a) La cohérence du projet professionnel et la motivation pour la formation.
b) Une pratique personnelle significative dans l'activité concernée par le diplôme.
c) Proposer si possible une structure d'alternance adaptée aux exigences de la formation.
d) Témoigner d'une aisance relationnelle et une qualité dans l'expression orale.

Il est important de rappeler que la réussite aux épreuves de sélection (et la réussite au baccalauréat) conditionne l'admission

définitive des candidats Parcoursup.

Les candidats ont été évalués en fonction des ordres de priorité mentionnés ci-dessus, donnant lieu à un classement par ordre de mérite.
La commission d'examen des vœux est compétente pour délibérer sur le classement des candidatures. Celle-ci a procédé à l' étude des résultats fournis par le jury afin de proposer une liste de candidats admis en liste principale ou admissibles en liste complémentaire au vu du nombre de places ouvertes.
L'examen des vœux n'a pas fait l'objet de traitements algorithmiques.
Lorsque le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil de l'établissement, les inscriptions sont prononcées par le directeur du CREPS de Bordeaux dans la limite des places disponibles en respectant l'ordre de classement de sélection.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

On observe dans une grande majorité des candidatures un manque de connaissances sur le métier d'éducateur sportif. Les candidats doivent absolument s'informer sur le contenu de la formation et sur la réalité du métier visé par le diplôme.

En conséquence, la commission d'examen des vœux encourage et conseille à l'ensemble des candidats de :

- Disposer d'un projet professionnel abouti avec une bonne connaissance du métier d'éducateur sportif.
- Disposer de préqualifications dans le secteur du sport ou de l'animation (diplômes fédéraux, PSC, PSE1, Surveillant de Baignade, BNSSA, BAFA, ...) selon les spécificités de la formation visée.
- S'informer sur les finalités et l'organisation de la formation (durée, volume, programme, conditions de certification...).

Enfin, les candidats doivent porter une attention particulière à la rédaction de leur lettre de motivation et vérifier les éléments rapportés par leur établissement d'origine sur la plateforme.

Signature :
Patrice BÉHAGUE,
Chef d'établissement de l'établissement Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Bordeaux (CREPS)